

# Echos du village



En ce début d'année 2012, les élus locaux communiquent principalement sur la situation d'endettement de leur commune. Le traumatisme de la dette de l'Etat et de certaines collectivités qui ont contractées des emprunts «toxiques», le justifie.

Il me semble naturel, au risque de se répéter, de faire le point sur la situation financière de notre commune. Avec les différents emprunts souscrits au cours des années précédentes, la dette de la commune s'élevait à 639 000 euros au début du mandat (1991 - piste forestière, 1998 - renforcement des conduites d'eau potable à « Miribel » et enfouissement des réseaux secs, 1999 - divers investissements, 2004 - restructuration de l'école). Aujourd'hui, cette dette s'élève à 393 130 euros, soit une baisse de 39%.

Notre décision, prise en début de mandat, de réduire la dette et d'investir sans recourir à l'emprunt, nous impose souvent de repousser certains projets pour les autofinancer. L'aménagement de la RD55 de l'école à la salle des fêtes, envisagé en 2011, fait partie des projets reportés. Un fond de concours à titre exceptionnel nous a été accordé par la Communauté de Commune d'Oyonnax. Cette subvention d'un montant de 94 000 euros nous permet aujourd'hui de réaliser ces travaux. Une participation du Conseil Général de 25 000 euros pour les revêtements de la chaussée nous est attribuée et les travaux devraient commencer fin août 2012.

Un diagnostic de l'état de la voirie a estimé le coût d'une remise à niveau des revêtements des voies communales à 500 000 euros. Nous poursuivrons donc notre effort sur la voirie et nous investirons cette année 50 000 euros sur les routes les plus détériorées.

Nous avons été sollicités par l'association du Haut Bugey pour accueillir au mois de juillet un festival appelé « OH ! BUGÉY ». Cette demande, à 6 semaines de l'évènement, ne nous a pas laissé le temps de la réflexion, notre commune ayant intégré la CCO au premier janvier se devait de répondre présente. L'organisation d'une telle manifestation, dans un temps aussi court, est un défi que les associations d'Echallon relèvent avec beaucoup de courage. Ce festival aura donc lieu les samedi 7 et dimanche 8 juillet 2012 sur la place du Crozet et des dispositions sont prises pour que les habitants aient le moins de désagréments possible.

A toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes vacances d'été et que la météo soit avec nous.

Daniel SAVOYE

**INFOS  
UTILES**

## MAIRIE

Adresse : Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : [secretariat.mairie@echallon.fr](mailto:secretariat.mairie@echallon.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Vendredi : 9h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Jeudi : 9h00 à 11h30 et 13h30 à 19h00

### Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Chef Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63 — Numéro d'Appel : 18

Toujours en recherche de pompiers volontaires

### Virginie MARTIN — Infirmière

Pour tous soins infirmiers à domicile - 7 jours sur 7 - ECHALLON et ses ENVIRONS

Tél : 04 74 76 55 14 - Portable : 06 62 85 69 47

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h30 à 19h30 - Samedi de 10h30 à 11h30

### Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque Lundi ouvré (Si lundi férié, ramassage le Mardi)

### Dépôt des Encombrants

Permanence assurée par les conseillers municipaux chaque 1er samedi du mois

Au lieu-dit : le Trou au Loup de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Les déchets qui ne sont pas pris à Echallon (Pneus, Batteries, Double vitrages, Télé, Electroménager, Amiante ) peuvent être déposés gratuitement à la déchèterie de VEYZIAT.

### Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidéfage prévus à cet effet :

Parking Salle des Fêtes - Plateforme du Trou au loup - Le Bugnon

## CENTRE AERE D'ECHALLON

Les bâtiments du centre aéré d'Echallon sont situés en lisière de forêt au hameau du Bugnon. Ils reçoivent chaque année des enfants en provenance d'Oyonnax et des environs. Une navette est spécialement mise en place pour véhiculer les jeunes en période estivale.

Les membres du CCAS ont décidé d'allouer une somme de 3 euros par jour aux enfants domiciliés sur notre commune qui participeront aux séjours de l'année 2012.

Le bon air de notre village sera sans aucun doute profitable à cette jeunesse heureuse de s'épanouir au beau milieu des sapins.



## APPEL AUX POMPIERS VOLONTAIRES

En dix ans, l'effectif du corps des sapeurs pompiers est passé de 18 à 8 soldats du feu (départs en retraite, déménagements, etc...).

Nous sommes à la recherche de nouveaux pompiers,

**IL Y A URGENCE ! PIN PON PIN PON PIN PON !**

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter  
les pompiers ou la mairie.



## POUR SUIVONS

Malgré une augmentation du transport des ordures ménagères et des Taxes Générales sur les Activités Polluantes (TGAP), les tarifs 2012 ne subiront pas d'augmentation pour la deuxième année consécutive.



En effet, les bonnes performances de tri réalisées en 2011 par les habitants et l'élimination des déchets humides par le compostage contribuent à diminuer les tonnages livrés au SIFEAGE et font baisser notre facture d'incinération.

On peut encore diminuer ces tonnages en développant le compostage. La CCO a instauré une aide financière pour l'achat de composteurs individuels. Le montant de l'aide allouée à un particulier est égale à 70% du prix d'achat TTC plafonné à 56 euros.

Pour obtenir le versement de la subvention, le particulier demandeur devra remettre un dossier à la CCO (vous pouvez vous renseigner à la Mairie).



**Achats futés + Tri sélectif + compostage**

**=**

**Economie d'Euros + sauvegarde de l'environnement**

# TRAVAUX ET

## CHANTIER MAIRIE

Les derniers travaux effectués à l'étage de la mairie dataient de 1986.

En période hivernale et depuis 2008, le Conseil Municipal a confié la remise en état des pièces administratives (bureaux, annexes et archives) aux employés communaux.

Cette rénovation était nécessaire pour l'accueil du public et permet à Emilie de travailler dans un environnement plus agréable.



Les travaux 2012 finaliseront les réfections de l'étage de la Mairie et seront consacrés à l'accueil et à la salle du Conseil Municipal.

## SECURISATION AUX ABORDS DE L'ECOLE ET DE LA SALLE DES FÊTES

Entre les premières réflexions et le début de la réalisation d'un projet sur le domaine public, il passe souvent beaucoup d'eau sous les ponts (démarches administratives et techniques, contraintes des différentes parties et bouclage du financement).

Les travaux d'aménagement et de sécurisation des voiries aux abords de l'école et de la salle des fêtes devraient démarrer au mois d'août 2012 et durer environ 3 mois.

La contribution de la Communauté de Commune d'Oyonnax à hauteur de 40 % du coût hors taxes du chantier, nous permet de pouvoir aménager la totalité du secteur de la salle des fêtes à la fontaine de la Pallud .

Si tel est le cas nous devrions obtenir de meilleurs prix en terme de marché public et les nuisances subies par les riverains seraient concentrées sur la même année.

## STATION D'EPURATION



Le Bio Disque sorti de sa loge



L'Axe du Bio Disque est cassé

La Communauté de Commune d'Oyonnax est responsable de la station d'épuration de notre commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Une entreprise missionnée dès le mois de mars a réalisé des travaux importants et indispensables au bon fonctionnement de cette structure. Cette opération est prise en charge logiquement et financièrement par la CCO qui possède la compétence du traitement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire. Le coût de la remise en état s'élève à environ 10 000 €.

# INVESTISSEMENTS

## CIMETIERE

Dans les premiers « Echos du village » de l'automne 2008 un article notait le désir du Conseil Municipal d'engager les démarches de restructuration du cimetière.

A ce jour, l'objectif est respecté.

Les efforts des familles pour la remise en état des sépultures de leurs proches donnent une meilleure image de ce lieu de recueillement.

Les travaux d'aménagement de l'espace cinéraire sont réalisés depuis le mois de mai et nous sommes en mesure d'honorer le choix de chacune et chacun.



Une case columbarium peut recevoir 4 urnes



Une Cavurne peut recevoir 4 urnes



Puits de dispersion des cendres

Un règlement est disponible en mairie et vous pouvez engager les démarches qui correspondent à votre volonté.

Pour les tarifs vous pouvez vous reporter à la rubrique « Qui paie quoi ? », page 10.

## QUEL FROID CET HIVER ! Brrr

Les relevés « d'Echallon Météo » du dimanche 5 février dernier annonçaient des températures de - 20,5°.

Le réseau d'approvisionnement en eau potable de quelques abonnés a subi la loi de ces grands froids avec pour conséquence le gel des canalisations.

La disponibilité et les compétences des agents communaux ont permis de solutionner rapidement la grande majorité des cas.

Nous profitons de la parution de ce livret pour saluer la compréhension des foyers touchés par ces désagréments.

Ces caprices météorologiques nous rappellent que la nature nous donne parfois « du fil à retordre ».

A chacun d'entre nous d'anticiper pour minimiser ces troubles.



Le nant d'enfer





# Office National des Forêts

MAIRIE D'ECHALLON

## NOUVEAU REGLEMENT d'exploitation des coupes affouagères à partir de 2012

 **Seuls les arbres portant le numéro de lot sont à couper** 

➤ **Il est donc interdit de couper les arbres et les brins ne portant pas de numéro**

- Couper les arbres aussi près de terre que possible tout en préservant les marques de martelage
- Interdiction de débarder les bois non ébranchés ; ébranchage au fur et à mesure de l'abattage
- Les bois seront abattus en dehors des taches de semis résineux
- Les branches devront être mises en tas en dehors des limites, sentiers, chemins et ne devront pas être déposées sur les semis résineux
- L'abandon de corps étrangers à la forêt est interdit ( papiers, bidons, huile de vidanges... )
- Interdiction de couper un résineux ( sapin, épicéa )
- Ne pas couper les arbres fruitiers ( sorbier, alisier )
- Les semis résineux seront à dégager au fur et à mesure de l'abattage
- Le volume des lots est basé sur une estimation et n'est pas contestable
- La date limite d'exploitation ( bois sortis de la forêt ) est fixée au **30 juin de l'année suivante**

En respectant le règlement, les affouagistes assurent la pérennité de ce droit. L'affouage est attribué aux habitants de la Commune pour leur besoin personnel ; en faire le commerce remettrait en cause les futures distributions.

## SAPINS PRESIDENTS

Les promeneurs qui sillonnent notre forêt peuvent aller à la rencontre de quelques arbres hors du commun appelés « Sapins Présidents ».

En effet, depuis quelques décennies, les agents de l'Office Nationale des Forêts (ONF) et les élus d'Echallon ont décidé de les repérer et d'assurer un suivi précis de leur évolution.

Situés entre les parcelles 28 et 29 (en bordure de la route qui mène à



Oyonnax) au lieu dit « Roche du Lac », vous trouverez deux de ces arbres remarquables d'une circonférence de 3.50 mètres et d'une hauteur de 42 mètres. Ils représentent un volume de 18 m<sup>3</sup> chacun.



## EOLIENNES

Le projet d'implantation d'éoliennes sur les crêtes du «FOUGET» suit son cours.

Une nouvelle disposition concernant le développement éolien, pris par l'état en 2011, retarde le dossier. Pour encadrer l'implantation des éoliennes sur le territoire national, il est demandé aux régions d'élaborer un plan de développement éolien. Ce plan, en cours de

finalisation, sera très prochainement officialisé et si notre commune est classée recevable, le dossier reprendra son instruction.

Les démarches administratives longues et compliquées durent généralement quatre ans.

Le développement éolien fait partie des enjeux énergétiques de demain et le classement d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur le territoire de la commune serait un atout à long terme.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES D'OYONNAX

Le jeudi 26 avril 2012, Echallon accueillait pour la première fois le Conseil Communautaire de la CCO à la salle des fêtes.

Ces réunions publiques sont organisées tour à tour dans chacune des 10 communes de la CCO.

Le conseil est composé de 36 titulaires accompagnés d'une partie de leurs suppléants et des salariés de l'administratif communautaire.

60 participants et une vingtaine de personnes du public composaient cette assemblée dont les membres actifs ont voté à l'unanimité le fond de concours pour les travaux de la RD 55.

Les démarches administratives sont en cours pour transférer nos compétences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Une réunion va avoir lieu prochainement avec les services de l'état pour valider les solutions techniques concernant l'approvisionnement de l'eau potable et la mise aux normes de l'assainissement de notre village. Après une phase d'études, les choix techniques seront arrêtés et les travaux pourront commencer.

L'élaboration du Plan local d'Urbanisme (PLU) doit prendre en considération le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Ce SCOT n'existant pas pour le Haut Bugey, une structure a été mise en place fin 2011 et l'instruction de ce Schéma Territorial se terminera fin 2013. Le PLU de BELLEYDOUX et d'ECHALLON sera instruit en 2014 dans le cadre d'une révision générale pour l'ensemble de la Communauté de Communes.

L'intégration à une Communauté de Communes prend du temps et il faut plusieurs années pour que les synergies produisent leurs effets, l'expérience de certaines communes nous le confirme.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancement de ce dossier.

# Une Passion pour 238 Poupées de Porcelaine



Cette collection a débuté en 1992 par l'achat de poupées dans des vides greniers avec une mise n'excédant pas 5€ pièce.

Et c'est à ce moment là que les doigts de fée de Josette opèrent :



Toilette,  
Coiffure,  
Couture,  
Bijoux.

Passion quand tu nous tiens !!!



**Josette SUIRE**

## LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE ...

### UN JEUNE D'ECHALLON A MADAGASCAR

Gaël WASSMER a été scolarisé à Echallon, au collège Lumière et au Lycée ARBEZ CARME à Oyonnax. Après l'obtention de son Baccalauréat S option SVT, Gaël s'est orienté dans le domaine de l'agronomie tropicale pour suivre des études supérieures.

Actuellement à Cergy en région parisienne à l'ISTOM (<http://www.istom.fr/>), cette école forme en 5 ans des ingénieurs en agro-développement international. Ce cursus pluridisciplinaire permet d'acquérir des connaissances à la fois dans le domaine de l'agronomie, de l'économie et de la sociologie et amène les futurs ingénieurs à travailler en relation étroite ou directement dans les pays du Sud.

Pour clôturer sa quatrième année d'étude Gaël réalisera cet été, avec neuf autres étudiants de l'école une étude de deux mois à Madagascar. Commanditée par l'APDRA : une ONG reconnue pour son appui à la pisciculture en Afrique, cette mission s'inscrit dans un programme d'envergure nationale concernant l'élevage de la carpe commune à Madagascar. Celle-ci est principalement élevée en association avec la culture du riz.



Le groupe Agristom - Gaël en haut à gauche

Cette technique est appelé rizipisciculture et consiste à introduire des carpes dans les rizières, permettant ainsi une double valorisation de la parcelle en apportant aux producteurs une source de protéine. Le groupe d'étudiant Agristom (<http://agristom.free.fr/>) intervient en amont du programme en répertoriant les différents systèmes d'élevage de la carpe à Madagascar, cela dans le but de réaliser un état des lieux et par la suite de pouvoir proposer des axes de développement pour l'activité.

Les dix étudiants seront séparés en cinq binômes répartis dans cinq régions différentes dont quatre sur les hauts plateaux. En effet, la partie centrale de l'île est caractérisée par un plateau situé à plus de 1000 m d'altitude où le climat se rapproche fortement de nos régions tempérées. C'est dans cette zone que l'élevage de la carpe est privilégié. Cependant certaines informations amènent à dire que l'élevage de la carpe se pratiquerait dans des zones plus proches de la côte où les conditions agro-écologiques semblent moins propices. Cela laisse donc à penser qu'il existe une multitude de types d'élevage adaptés à différentes conditions environnementales et économiques.

Après presque un an à récolter les fonds et à acquérir les connaissances nécessaires au bon déroulement de la mission, le groupe est parti le 15 juin dernier.

Le CCAS d'Echallon a décidé de soutenir Gaël dans cette action et participe à hauteur de 250 Euros.

# Qui paie quoi ?

## Eau et Assainissement

Changement de compteur d'eau (diam 15)	80.25 € ttc
Changement de compteur d'eau (diam 20)	85.60 € ttc
Participation pour raccordement à l'égout	802.50 € ttc
Le m3 d'eau	1.16 € ttc
Le m3 d'assainissement	0.74 € ttc
Part fixe de l'eau	16.05 € ttc
Part fixe de l'assainissement	8.56 € ttc

## Taux 3 Taxes

*Taxe d'Habitation	7.12%
*Taxe sur le Foncier bâti	5.73%
*Taxe sur le Foncier non bâti	18.56 %

## Ramassage des Ordures ménagères

Tarifs  
par an

- Foyer non ramassé	17.50 € ttc
- Foyer d'une personne	74.00 € ttc
- Foyer de plus d'une personne	113.00€ ttc
- Résidence secondaire	74.00 € ttc
- Commerce et Entreprise	185.00 € ttc

## Affouage

Inscription à l'affouage par personne :  
20.00 € ttc

## Concession Cimetière

Concessions 30 ans	40.00€ ttc m2
Concession 15 ans	20.00€ ttc m2
Case columbarium 15 ans	250.00€ ttc
Case columbarium 30 ans	500.00€ ttc
Cavurne 15 ans	300.00€ ttc
Cavurne 30 ans	600.00€ ttc
Dispersion des cendres	GRATUITE
Inscription sur la stèle du souvenir	40.00€ ttc

## Location communaux

- 1 à 2 000 m2 10.00 € ttc par an
- 2 000 à 10 000 m2 20.00 € ttc par an
- par tranche de 1ha supplémentaire :  
+10.00 € ttc par an

## Divers

Sacs poubelles (vendus par 25)	4.00 € ttc
Ramassage scolaire communal	GRATUIT
(41 familles sont concernées en 2011/2012)	
Photocopies :	
A4	0.15 € ttc
A4 recto-verso	0.30 € ttc
A3	0.30 € ttc
A3 recto-verso	0.60 € ttc

## Locations

### Location salle des fêtes :

- aux particuliers (*Echallonais*) 185.00 € ttc
- aux associations \* 90.00 € ttc
- caution 400.00 € ttc
- lave vaisselle 30.00 € ttc
- option nettoyage 300.00 € ttc
- chauffage/jour 60.00 € ttc

\* (*Mise à disposition aux Associations communales pour des manifestations à but non lucratif.*)

### Location Sono

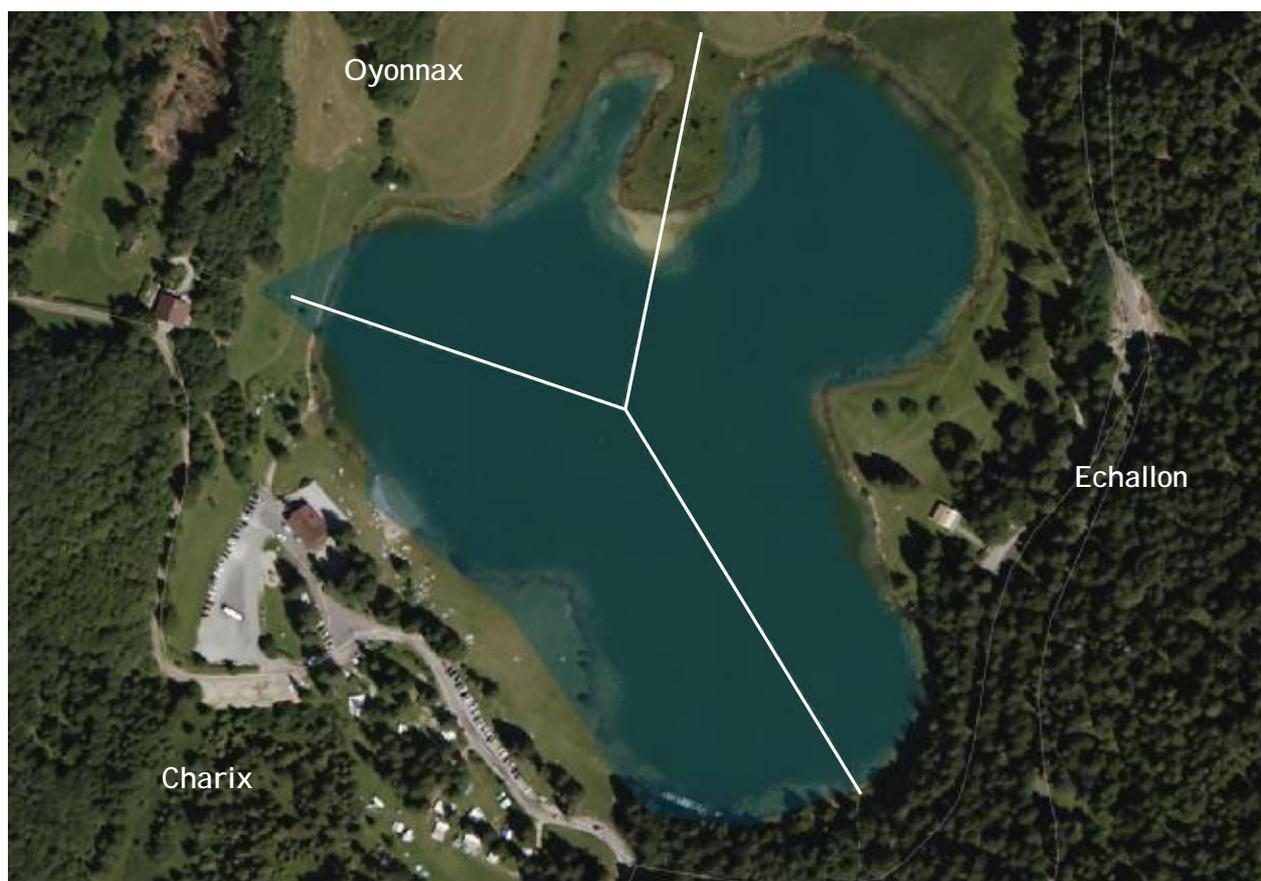
- Uniquement pour les associations **Gratuit**
- caution 300.00 € ttc

## SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE DU LAC GENIN

Le plan d'eau du Lac Genin a la particularité d'appartenir à des propriétaires privés. Il est situé sur le territoire de 3 communes : CHARIX, ECHALLON et OYONNAX.

Ce site classé depuis 1935, malgré son caractère privé, est privilégié de longue date par les amoureux de la nature. La fréquentation accrue de baigneurs a rendu obligatoire l'organisation de cette activité nautique dans le cadre du pouvoir général de police incombant aux Maires. La surveillance sur une zone délimitée et balisée doit être assurée par des personnes justifiant de diplômes et qualifications particulières.

Le coût de prise en charge des MNS (Maîtres Nageurs Sauveteurs) pour les mois de juillet et août est réparti de la façon suivante : 33% pour la commune d'Oyonnax, 21% pour la commune de Charix, 21% pour la commune d'Echallon et 25% pour le gérant de l'Auberge.



### Résultat du recensement : Population en vigueur au 1er janvier 2012

Population Municipale : 773

Population comptée à part : 31 (\*)

Soit une population totale de 804 habitants

(\*) La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (Etudiants, militaires, ...). Elle est mise à jour tous les ans au fur et à mesure des enquêtes de recensement.

La comparaison avec le calcul de l'INSEE de 2009, fait ressortir une stabilisation de la population d'Echallon.

## Compte rendu MANIFESTATIONS

### CEREMONIE DU 8 MAI

Le temps mitigé n'a pas arrêté les citoyens d'Echallon venus commémorer le souvenir des soldats morts pour la France.

Les enfants participent chaque fois plus nombreux au devoir de mémoire qui tient tant au cœur de nos anciens.



### COMMEMORATIONS A VENIR

Le 1er Juillet : Mémoire des Maquisards 10h30 sur la place  
11h15 à la Prairie d'Echallon

Le 14 Juillet : Fête Nationale 11h15 sur la place

Le 11 Novembre : Armistice 14/18 11h15 sur la place

### NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi matin 21 avril 2012 de nombreux et courageux bénévoles ont nettoyé les bords de route de notre village.

Depuis plusieurs années, une équipe se met en place tous les printemps pour ramasser les déchets jetés sur les accotements des voiries départementales et communales.

Il est facile d'imaginer qu'en l'absence de cette action citoyenne annuelle, les abords des routes de notre village seraient transformés en une immense décharge. Les quantités collectées et triées aux quais du « Trou au Loup » en sont la meilleure preuve.



Malheureusement les mauvaises habitudes sont tenaces.

Est-ce un problème d'éducation ? La répression est-elle à la hauteur ?

Nous n'avons pas la réponse et nous supposons qu'il sera nécessaire de recommencer cette opération de nettoyage pendant de nombreuses années.

Un grand merci à tous et particulièrement aux plus jeunes.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux !

## ECOLE - FÊTE DE NOËL



Noël est la fête des enfants celle qui leur permet de rêver.

L'école d'Echallon n'échappe pas à la tradition et la venue du Père Noël est toujours un grand moment.

Comme tous les ans, il est arrivé pour la distribution de cadeaux et si les enfants sont sages nul doute qu'il sera à nouveau au rendez-vous en fin d'année.

Un grand merci à notre Père Noël.



## PASSAGE DE « VOLANT » !



Depuis le mois de février, Michel JOLLET est le nouveau chauffeur du bus de transport scolaire.

Nous tenons à remercier Philippe NEYRON qui, en acceptant d'assurer ce service, a permis aux écoliers de notre commune étendue de se rendre à l'école tous les matins et de pouvoir faire le chemin contraire le soir.

Le passage de volant s'est effectué dans les meilleures conditions afin d'honorer la continuité du service.

# A la recherche de notre Histoire



Un club de Généalogie a été créé en 2006 et compte une vingtaine d'adhérents qui se réunissent une fois par mois à la mairie qui conserve un exemplaire des registres paroissiaux depuis 1680 ainsi que les registres d'état civil.

Grâce à ces documents, les adhérents originaires d'Echallon ont pu reconstituer directement la généalogie de leurs ancêtres. Les passionnés des villages voisins, grâce à internet, ont pu trouver leur bonheur dans la consultation des archives départementales de l'Ain ou d'autres départements (Beaucoup sont aujourd'hui informatisés).

Cette année, les membres du club n'ont pas oublié que parmi leurs ancêtres, de valeureux Echallonnais ont servi leur pays. Les recherches ont porté tout d'abord sur les combattants ayant participé aux guerres du Consulat et de l'Empire. Parmi eux, ont citera :

- Gabriel MAIRE tué à PALMA NOVA (Espagne) en 1813, fils de Jean Joseph MAIRE et de Maurize TOURNIER COLLETTA mariés à Echallon le 10 décembre 1793,
- Barnabé MATHIEU tué à OLDENBOURG (Basse Saxe) en 1809. Il est né à Echallon le 28 avril 1771 de Jacques MATHIEU et d'Elisabeth CHAPELU mariés le 26 février 1759.
- François Joseph AIMARD né à Echallon le 6 décembre 1773, a survécu aux guerres où il s'est illustré. Ce « Grognard » a reçu la Légion d'Honneur parmi les premiers, a été fait Chevalier d'Empire puis est mort dans son lit en 1842 à Nancy où il avait émigré.

Vous reconnaîtrez parmi eux, des noms de familles toujours présents dans notre village.



## NOUVELLE ASSOCIATION



La commune d'Echallon possède un tissu associatif riche, actif et diversifié qui s'investit toute l'année pour animer notre village.

Une nouvelle association branchée musique « Des amplis sur la prairie » est née lors d'une conversation autour du verre de l'amitié à la cérémonie des vœux du Maire.

Elle désire créer un engouement autour d'expressions musicales multiples.

Mise dans le bain dès le printemps avec l'organisation du mini concert « OH ! BUGEY » en avril dernier et du « FESTIVAL DES VIEILLES BOURRIQUES », l'association a connu des débuts très encourageants.

Nous lui souhaitons de réussir dans son entreprise bénévole.

*Mémoire d'Échallon*



# Un logo pour notre commune !

*Un logo pour notre commune !*

Une classe de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Péronnas a travaillé sur le logo de notre commune. Vous pouvez nous soumettre vos idées !



<http://www.echallon.fr>

N'hésitez pas à envoyer remarques et informations à  
[echos@echallon.fr](mailto:echos@echallon.fr)



**Rendez vous  
place de la Mairie  
pour le bal populaire du 14 juillet**